



### L'aide au logement de la CAF

Le montant de l'aide CAF varie en fonction du lieu d'habitation, du type de logement. La demande se fait en ligne : [caf.fr](http://caf.fr)

### Le garant

La majorité des propriétaires demande un garant en cas d'impayés de loyer. Le dispositif **Visale** propose aux étudiants et propriétaires un contrat de cautionnement gratuit qui se fait en ligne : [www.visale.fr](http://www.visale.fr)

### Les tarifications solidaires

Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) peut vous aider en cas de difficultés à régler les factures liées à vos charges de logement.

### Des solutions de logements

**Form'Toit** - service d'accompagnement dans la recherche de solutions d'hébergement : [www.formtoit.org](http://www.formtoit.org)

**Afpa** - Offre d'hébergements pour les stagiaires pris en charge par la région et restauration ouverte à tous : [www.afpa.fr](http://www.afpa.fr)

**localisation : Valence, Romans, Grenoble, Chambéry, Annecy**

### Conseils juridiques pour le logement :

[Anil.org](http://Anil.org)

**Constitution de votre dossier logement** : [www.dossierfacile.fr](http://www.dossierfacile.fr)



**Pass'région** : nombreux avantages et réductions sur la culture, la pratique sportive, etc. pour les jeunes de 16 à 25 ans en Auvergne Rhône Alpes. [jeunes.auvergnerrhonealpes.fr](http://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr)



**La carte illico liberté jeunes** permet au moins de 26 ans d'obtenir des réductions de 50% sur les trajets en TER dans la région pendant 1 an, la carte coûte 15€.

**La carte illico solidaire** permet aux personnes en recherche d'emploi/rattachées à pôle emploi, d'obtenir des réductions de 75% sur les trajets en TER dans la région, valable 1 an, la carte est gratuite.

**Plateforme de covoiturage régionale** : [movici.auvergnerrhonealpes.fr](http://movici.auvergnerrhonealpes.fr)



**Etudiants IFSI vous dépendez des bourses de la Région et non pas des bourses du CROUS.**

**La Région Auvergne Rhône Alpes délivre des bourses pour les carrières sanitaires et sociales.**

**La bourse** concerne les étudiants non-salariés, inscrits dans un établissement agréé de la Région, aucune condition d'âge n'est requise.

La demande se fait en ligne :

[auvergnerrhonealpes.fr](http://auvergnerrhonealpes.fr)

### Le Fonds d'Aide d'Urgence

(FAU) permet de soutenir des étudiants confrontés à des difficultés majeures imprévisibles (maladie, décès, chômage, divorce, etc...). Le demandeur doit rencontrer un travailleur social

[auvergnerrhonealpes.fr](http://auvergnerrhonealpes.fr) :

✉ [aidesfss@auvergnerrhonealpes.fr](mailto:aidesfss@auvergnerrhonealpes.fr)



### L'agrément "Association UGA"

permet d'avoir une aide au démarrage, d'accéder au fonds d'initiatives étudiantes.

Des **formations** de prévention sur les comportements et les risques juridiques (logistique et organisation, réduction des risques, discrimination et inclusion, violences sexistes et sexuelles VSS) sont obligatoires.

✉ [engagement-initiatives@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:engagement-initiatives@univ-grenoble-alpes.fr)

**Besoin de matériel pour vos événements ?** Éthylotest, préservatifs, bouchons d'oreille... faites votre demande.

✉ [vie-etudiante-territoires@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:vie-etudiante-territoires@univ-grenoble-alpes.fr)

## AIDES AUX PROJETS

**Culture Action Crous** : Réaliser un projet en solo, en groupe ou en asso, jusqu'à 1500 euros, (domaines de réalisation : action culturelle, engagement et solidarité, scientifique et technique)

[crous-grenoble.fr](http://crous-grenoble.fr) / *Culture, sport, animations / Financement des projets / Culture Actions*

**Commission Crous CVEC** : Réaliser un projet en solo, en asso, ou encore en lien avec votre établissement :

[crous-grenoble.fr](http://crous-grenoble.fr) / *CVEC / Financement de projets vie étudiante*

### Fonds initiatives étudiantes UGA

fonds destiné aux projets portés par les associations étudiantes agréées UGA. Thématiques : la culture artistique, la culture scientifique et technique, la santé et la prévention, la citoyenneté, la solidarité, le handicap, l'environnement.

✉ [engagement-initiatives@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:engagement-initiatives@univ-grenoble-alpes.fr)

**Campus Solidaires et Citoyens** : Aide et accompagnement de projets solidaires et de lutte contre la précarité étudiante.  
[campus.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/activites/vie-associative/vos-interlocuteurs](http://campus.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/activites/vie-associative/vos-interlocuteurs)

## **droits & soutien**

Mise à disposition d'une **assistante sociale** : accueil et écoute, accès aux droits et informations, aides financières et matérielles adaptées.

**Rendez-vous service social du CROUS**  
[mesrdv.etudiant.gouv.fr](http://mesrdv.etudiant.gouv.fr)  
Par téléphone : 0 970 150 096  
✉ [service-social@crous-grenoble.fr](mailto:service-social@crous-grenoble.fr)

Victime ou témoin d'une situation de **violence sexiste** ou **sexuelle**, d'une **discrimination** ou de **harcèlement** ?

La **cellule de signalement de l'UGA** est là pour vous accompagner. Saisissez le formulaire de déclaration en scannant le QRcode suivant :



## **handicap**

### Etapes de prise en charge du handicap :

1. Demande en ligne sur le site du Service Accueil Handicap
2. Rdv avec un médecin du Centre de Santé Etudiants Grenoble (disponible à distance) RDV sur [centredesante-uga.contactsante.fr](http://centredesante-uga.contactsante.fr) ou par téléphone au 04 76 82 40 50 de 13h à 16h30 sauf le mercredi).
3. Rdv avec le SAH pour élaborer votre PAEH (disponible à distance).
4. Transmettre son PAEH à son établissement et obtenir la notification de décision d'aménagement.

## Vos identifiants étudiants

Lors de votre première inscription à l'UGA, vous recevez un mail contenant votre identifiant Agalan et un mot de passe unique pour accéder aux services numériques. Vous devez activer ces identifiants pour pouvoir les utiliser.

### Vous rencontrez des problèmes avec vos identifiants ou services numériques ?

 [sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr)

## Accès Bibliothèques Universitaires :

vous pouvez accéder aux services numériques des BU avec vos identifiants Agalan.

- **Catalogue Beluga :**

[beluga.univ-grenoble-alpes.fr](http://beluga.univ-grenoble-alpes.fr)

- **Collections numériques :**

[bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr](http://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr)

**La Carte U-gliss** permet aux étudiants de moins de 30 ans de bénéficier des meilleurs tarifs pour : les forfaits (Les 2 Alpes, Les 7 Laux, Chamrousse, Alpe d'huez) des cours de ski et snowboard, l'achat (Espace Montagne à Grenoble) ou la location de matériel.

Coût de la carte : 25€ - [U-glisse.com](http://U-glisse.com)

**Des tutoriels santé en ligne** sont proposés par le SUAPS : [suaps.univ-grenoble-alpes.fr](http://suaps.univ-grenoble-alpes.fr) / "**Continuez de faire du sport !**"

**Pass'sport de la Région : allocation de 50 €** pour l'inscription dans un club sportif à la rentrée pour les étudiants, jusqu'à 28 ans révolus.

<https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>

## Soutien psychologique

**Le chèque Psy** délivré par un médecin, valable pour 8 séances de 45 minutes, en présentiel ou à distance. > [santepsy.etudiant.gouv.fr](http://santepsy.etudiant.gouv.fr)

### Soutien psychologique par des professionnels :

Un **numéro vert** unique : 0800 730 551 disponible 24h/24h, 7j/7, une **application mobile gratuite** :

pros-consulte, tchat pour les étudiants malentendants.

\* Les étudiants de l'IFPS et de l'IFSI Croix Rouge à Grenoble dépendent du dispositif Apsytude

## CONTACTS ET RESSOURCES

### > Etudiants :

[icampus-accueil@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:icampus-accueil@univ-grenoble-alpes.fr)

### > Associations :

[engagement-initiatives@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:engagement-initiatives@univ-grenoble-alpes.fr)

### > Handicap SAH :

[accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr)

### > Chargée de développement vie étudiante territoires éloignés :

[vie-etudiante-territoires@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:vie-etudiante-territoires@univ-grenoble-alpes.fr)

### > International :

[isso@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:isso@univ-grenoble-alpes.fr)  
[isso-valence@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:isso-valence@univ-grenoble-alpes.fr)

### > Crous Grenoble Alpes :

[crous-grenoble.fr](http://crous-grenoble.fr)

### > Portail jeunes de 13 à 30 ans :

[info-jeunes.fr](http://info-jeunes.fr)